



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19057
19 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

**LETTRE DATEE DU 19 AOUT 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement et me référant aux nombreuses lettres que nous vous avons adressées au sujet des bombardements dirigés par le régime iranien contre des quartiers purement résidentiels en Iraq - la dernière de ces lettres portant la cote S/19035 -, j'ai l'honneur de vous informer que les forces de ce régime se sont livrées aux actes d'agression suivants :

- 1) Le 11 août 1987, elles ont soumis la ville irréductible de Basra et la localité intrépide de Qal'at Diza à des tirs d'artillerie à longue portée. Ce bombardement ennemi a blessé quatre civils dans la ville de Basra.
- 2) Le 13 août 1987, elles ont dirigé le tir de leur artillerie à longue portée contre le complexe résidentiel de Baymalik, blessant deux femmes.
- 3) Le 16 août 1987, elles ont bombardé des quartiers résidentiels dans la ville d'Aziz et les localités de Bayara et de Qazaniya, par des tirs d'artillerie à longue portée. Ce bombardement ennemi a endommagé un certain nombre d'habitations et de biens appartenant à des civils.
- 4) Le 18 août 1987, elles ont bombardé des quartiers résidentiels dans les villes de Basra et d'Aziz et la localité de Qal'at Diza, par des tirs d'artillerie à longue portée. Ce bombardement ennemi a endommagé un certain nombre d'habitations et de biens appartenant à des civils.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI